

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 16 mars 2021

Délibération  
n°27-2021  
Point 4.9.6

### Point 4.9.6 de l'ordre du jour

#### Renouvellement du Fonds d'Aide d'Urgence pour les étudiants de Sciences Po Strasbourg

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Le fonds d'aide d'urgence de Sciences Po Strasbourg, créé en 2016, consiste en un dispositif permettant de verser une aide ponctuelle aux étudiants de l'école en difficulté financière.

Bilan 2020

Une enveloppe d'un montant de 20 000 € a été allouée à ce dispositif en 2020.

A la date du 2/12/2020, 35 dossiers ont été déposés :

- 25 dossiers ont été déposés par des étudiants du diplôme pour 10 étudiants en Master
- 19 demandes émanent d'étudiants bénéficiaires d'une bourse du CROUS
- 30 demandes ont abouti au versement d'une aide moyenne de 422 € (minimum : 200 € / maximum : 800 € / médiane : 400 €), pour un total de 11806 € attribués

Proposition de renouvellement pour 2021

Il est proposé aux administrateurs de se prononcer sur le renouvellement de cette procédure :

- pour une enveloppe d'un montant identique à 2020, soit 20 000 €
- la demande doit être établie au moyen d'un dossier spécifique complété de pièces justificatives. Le dossier est accessible en ligne via ce lien : <http://www.sciencespo-strasbourg.fr/actualites/a-la-une/actualite/article/fonds-daide-durgence/> et à l'accueil du Service des études et de la scolarité au Cardo
- les dossiers sont instruits au fil de l'eau par le comité de direction en lien avec l'assistante sociale du CROUS en charge des étudiants de Sciences po Strasbourg

- ♦ Date de validation par le conseil de composante : 9/12/20

Le 26 janvier 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 22 voix pour (unanimité)

**Délibération :**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve le renouvellement du Fonds d'Aide d'Urgence pour les étudiants de Sciences Po Strasbourg.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	24
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	4

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> avril 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT